



# SAVE

SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS  
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS

Association agréée, déclarée loi de 1901  
Siège social : chez Maison des Associations  
2 bis, Place de Touraine 78000 VERSAILLES  
Internet : [www.save1.fr](http://www.save1.fr)

Président C. Ducarouge  
01 39 54 69 14

le 16 septembre 2016

## SAVE s'interroge sur les déclarations de deux opérateurs

Les deux entretiens parus dans TLNV de mercredi 14 septembre 2016 en page 19 sur la fibre optique à Versailles soulèvent plus de questions qu'ils n'apportent d'information. Il manque des éléments nécessaires pour comprendre ce qui se prépare.

Rappelons que pour Versailles il faut desservir 40000 logements et 10000 locaux d'activités. Un tel déploiement ne peut se faire en quelques semaines. Soulignons aussi que certaines communes limitrophes de Versailles sont déjà couvertes à 95% par la fibre, la vraie.

- L'entretien avec SFR maintient la confusion entre la fibre et ce qui ne l'est pas, le câble. De plus il oublie d'indiquer que son ancien réseau FTTB n'est pas mutualisable alors que celui qu'il devait installer en FTTH est lui réglementairement mutualisable, c'est-à-dire utilisable par tout opérateur choisi par le particulier. Les prises FTTB de SFR se font sur réseau captif. SFR devait déployer un réseau ouvert. Il peut le faire, mais le fait-il ? Il faut vérifier que les statistiques qu'il publie sont bien des prises FTTH (fibre) et non pas des prises FTTB (câble).
- L'entretien avec Orange n'apporte pas d'information suffisante. L'opérateur installe un réseau mutualisable ouvert à tous les opérateurs, ce n'est pas précisé dans le texte. SAVE a demandé, depuis l'ouverture du dossier il y a deux ans, **de connaître comment se fait le choix des priorités entre les quartiers à équiper. Il faut ensuite informer du calendrier des étapes afin que chacun sache à quoi s'en tenir (familles et professionnels).** Evoquer 2020 comme fin du chantier n'est pas suffisant, alors que nos voisins sont bien plus avancés.

Nos élus disposent de leviers pour faire pression sur les opérateurs en vue d'organiser les opérations et la diffusion d'information à tous, d'autant plus que les opérateurs ne peuvent normalement impunément utiliser l'espace public (façades, pylônes, trottoirs et sous-sol) aussi bien pour la fibre que pour les antennes. Il y a des redevances fiscales à la clé. Il faut s'organiser pour mettre en place un jeu gagnant-gagnant et éviter le laxisme qui a présidé aux multiples armoires béantes encore présentes à ce jour sur nos trottoirs.

Pour l'instant rien ne permet de comprendre comment nos élus vont maîtriser la délimitation des zones affectées à chaque opérateur. Il faut assurer que c'est bien un déploiement mutualisable (ouvert à la concurrence) qui est mis à disposition de chaque habitant sur toute la commune.

Dossier suivi en permanence sur <http://www.save1.fr/actualites/fibre-ftth-à-vgp/>